

Assemblée des délégués du 16.09.2022

World Café Table 3

« Gestion des données » et « Cloud »

Date 20 septembre 2022

Animation Greg Hernan (Secrétariat ANS)

Modèle cible « Modèle fédéral de gestion numérique des données »

Les conditions essentielles (juridiques, organisationnelles et culturelles) en vue d'une gestion fédérale des données sont en place, dans le respect des compétences des autres échelons étatiques. Il en résulte une gestion systématique des données, obéissant partout à des principes uniformes. Cela permet notamment la mise en œuvre systématique du principe «une fois pour toutes» (once only), et donc une importante réduction des collectes redondantes de données. Le service national des adresses est déjà en activité dans la majorité des cantons. D'autres projets confirment l'utilité pratique de la gestion fédérale des données.

Résumé des discussions à la table 3 concernant l'ambition 4

Les questions préparées pour l'atelier ont mené aux discussions suivantes :

1. Quels projets apporteront quels avantages à partir de 2024 ?
 - Registres nationaux de personnes
 - Open Government Data - Plateforme commune pour tous les cantons, les communes et la Confédération
 - Services web comme API ou/et R-Packages
 - POLAP Plateforme de consultation politique, à partir de 2024
 - IAM fédérateur, e-ID - à partir de 2024 (hors du contexte de l'Ambition 4)
2. Du point de vue des participants aux discussions, où faut-il agir le plus ?
 - Augmentation des compétences/du savoir-faire dans ces domaines (également des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs [voir Ambition 5 - Classification des données]).
 - Échange de données à tous les niveaux fédéraux - Compréhension commune du thème des interfaces
 - Normes d'échange de données (API ?)

3. Existe-t-il des projets cantonaux ou communaux qui pourraient/devraient être repris dans le portefeuille ?
- Politique de la donnée, canton de VD (document non encore validé/publié par le gouvernement cantonal) ;
 - Utilisation de l'IA et du deep learning dans le canton de ZH.

Modèle cible « Gouvernance numérique du cloud »

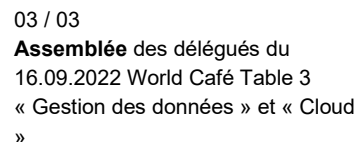
Les principales bases institutionnelles et juridiques pertinentes pour l'utilisation de la technologie du nuage dans le contexte administratif ont été définies. Le recours à la technologie du nuage suit un objectif clair et donne lieu à une planification systématique (en tant que bonne pratique). Des mesures concrètes répondent aux besoins de développement de compétences communes (échanges d'expériences, mise en réseau des experts, etc.) ainsi que de mise à disposition dans le nuage de prestations communes (acquises ou développées en commun) dans toute l'administration publique, aux trois échelons étatiques.

Résumé des discussions à la table 3 concernant l'ambition 5

La table 3 a été initialement submergée par l'intérêt des participants pour le thème du cloud. Le thème du cloud est omniprésent et touche tous les autres sujets. Malheureusement, on constate que beaucoup d'éléments de la presse spécialisée (CLOUD Act, ...) sont surévalués et que d'autres "domaines du cloud" importants ne sont pas assez connus ou abordés.

Les questions préparées pour l'atelier ont mené aux discussions suivantes :

1. Quels projets apporteront quels avantages à partir de 2024 ?
 - Informer la population/le public → sensibiliser et réaliser de petits projets exemplaires afin d'augmenter la confiance
 - Décrire les cas réussis, les rendre publics (projets phares)
 - Expliquer pourquoi le cloud est nécessaire (actuellement, il y a de l'incertitude, de la résistance)
2. Du point de vue des participants aux discussions, où faut-il agir le plus ?
 - Créer une sécurité juridique : Comment le débat doit-il apporter de la clarté ? Une décision de justice doit-elle donner le verdict définitif "Cloud or no Cloud" ? Construire des scénarios pour prendre des décisions [PRIO 1].
 - Établir une classification des données : Quelles données vont dans le cloud ? Créer éventuellement une norme eCH ? Examiner différents modèles et mettre en évidence les tendances [PRIO 1].
 - Examiner les alternatives aux produits Microsoft : Le plus grand défi est d'amener la gamme de produits de Microsoft dans le cloud. Néanmoins, d'autres fournisseurs de logiciels tels que SAP, Adobe, etc. proposent des produits dans le cloud. Ceux-ci doivent également être observés.



- Blueprints : Elaborer des recommandations d'action pour l'utilisation du cloud (données, sécurité, politique).
 - Examiner "Un cloud public suisse pour l'administration publique en général".
 - Cloud public et cloud : expliquer les différences
 - Aborder l'utilisation des données du point de vue des utilisateurs en fonction des risques [PRIO 1].
 - Identifier les besoins communs
 - Promouvoir la technologie du cloud hybride
 - Thématiser le Confidential Computing (sous-thème)
 - Thématiser l'informatique fédérée
 - GAIA X - Observer l'UE, s'informer sur la frontière et coopérer
3. Existe-t-il des projets cantonaux ou communaux qui pourraient/devraient être repris dans le portefeuille ?
- Etude sur le Cloud souverain des cantons latins, canton de VD
 - Grille d'analyse des solutions externalisées, canton de VD.

[illegible]